



**PREMIÈRE COLLECTE
DES GROS REBUTS**

P.6

**VIDANGES DE FOSSES
CALENDRIER 2025**

P.7

**VIGNETTES DE DESCENTE
À BATEAU**

P.8

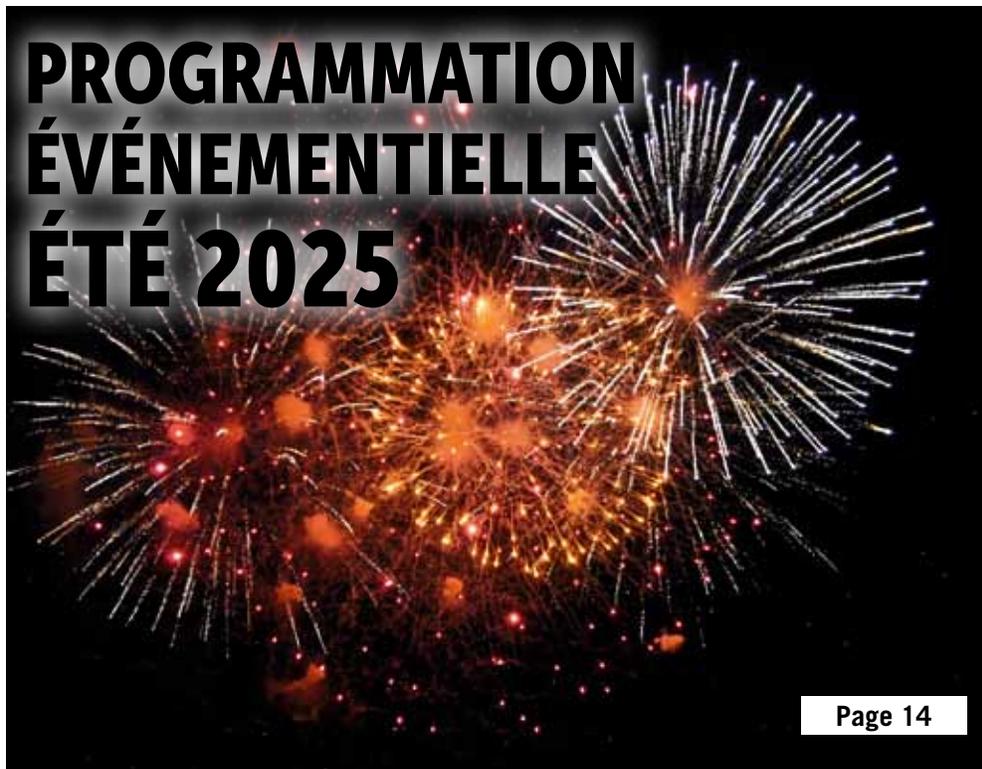
**SERVICE INCENDIE
VISITES RÉSIDENTIELLES**

P.9

CONTENU

Conseil municipal	2
Avis publics	3
Vie municipale	3
Informations sur les services	5
Histoire et patrimoine	10
Bibliothèque	11
Loisirs et culture	12
Vie communautaire	17
Calendrier de mai	20

**PROGRAMMATION
ÉVÉNEMENTIELLE
ÉTÉ 2025**



Page 14

**INSCRIPTIONS AU
CAMP SPORTS**



Page 12

**INSCRIPTIONS AU
CAMP OURAGAN**



Page 13

À la mairie

MAIRE



Mario St-Pierre
450 772-5574



DISTRICT 1



Geneviève Hébert
450 772-0806

DISTRICT 2



Laurence Bousquet
579 489-5485

DISTRICT 3



Jean Pinard
450 772-5427

DISTRICT 4



Sylvie Guévin
450 774-0698

DISTRICT 5



Luc Darsigny
450 772-6683

DISTRICT 6



Hôtel de ville



SERVICE D'URBANISME
En télétravail les mardis, jeudis et vendredis
En présentiel les lundis et mercredis
selon l'horaire de bureau
Appelez au 450 772-2488 poste 0

Édifices municipaux

Centre sportif et culturel
50, avenue Garneau
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Pavillon des loisirs
165, rue Lacasse
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Bibliothèque
65-A, avenue Saint-François
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

HORAIRE

Mardi, mercredi, jeudi:
de 11 h 30 à 16 h 30
de 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi: de 9 h 30 à 11 h 30
Samedi: de 10 h à 14 h



Services municipaux

Dominique St-Pierre	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@villest-pie.ca	772-2488	poste 226
Eric Sergerie	Assistant-trésorier comptabilite@villest-pie.ca	772-2488	poste 229
Annick Lafontaine	Greffière greffe@villest-pie.ca	772-2788	poste 230
Sophie Boilard	Inspectrice en bâtiment et environnement urbanisme@villest-pie.ca	772-2488	poste 223
Robert Choquette	Directeur des Travaux publics r.choquette@villest-pie.ca	772-2488	poste 224
Julie Nicolas	Directrice des loisirs et des communications loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 236
Jean-Yves Bergeron	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 227
Martine Garon	Responsable de la bibliothèque biblio@villest-pie.ca	772-2332	
Sylvain Daigneault	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@villest-pie.ca	772-2488	
Yves Demers	Premiers répondants y.demers@villest-pie.ca	772-2488	
Alexandria Boucher	Préventionniste prevention@villest-pie.ca	772-2488	poste 252

Nouveau!

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : elus@villest-pie.ca

Coordonnées:

Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0
Téléphone: 450 772-2488
Télécopieur: 450 772-2233
Courriel: st-pie@villest-pie.ca
Site internet: www.villest-pie.ca

HEURE D'OUVERTURE:

Hôtel de ville:

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)
Vendredi: 8 h à 13 h

Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable
(Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc

1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700



WWW.VILLEST-PIE.CA

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19h le mardi 6 mai 2025, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 06-2025
Nom du requérant :	Construction Jocelyn Martel inc.
Emplacement :	934, rang de la Presqu'île
Objet de la demande :	Régulariser les marges de recul et la superficie au sol du bâtiment existant pour sa transformation. Superficie au sol de ± 64.9 m.c. au lieu de la norme prescrite de 72 m.c., marges de recul avant de ± 9 mètres et ± 5.2 mètres au lieu de la norme de 11 mètres et marges arrière de ± 0.26 mètre et ± 2.35 mètres au lieu de la norme de 6 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 17 avril 2025

Annick Lafontaine, Greffière

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier pour l'exercice 2024 de la Ville de Saint-Pie sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pie, le **mardi 6 mai 2025 débutant à 19 h**, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

Donné à Saint-Pie, ce 17 avril 2025

Annick Lafontaine, Greffière

VIE MUNICIPALE



AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025 à 19 h.

DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – EMBAUCHE

Le conseil embauche M. François Daudelin au poste de directeur du Service des travaux publics. Afin de faciliter la transition et l'intégration du nouveau directeur du Service des travaux publics, M. François Daudelin entrera en fonction le 28 avril 2025. La directrice générale et le maire sont autorisés à signer le contrat de travail de M. François Daudelin.

DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – DÉMISSION

Le conseil accuse réception de la démission de M. Luc Hamel à titre de directeur adjoint du Service des travaux publics et le remercie pour ses loyaux services.

DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS PAR INTÉRIM – NOMINATION

Le conseil nomme M. Keven Lussier Laplante, actuellement chef d'équipe, au poste de directeur adjoint du Service des travaux publics, et ce, à compter du 7 avril 2025. La directrice générale et le maire sont autorisés à signer le contrat de travail de M. Keven Lussier Laplante.

COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ – MODIFICATION D'UN REPRÉSENTANT

Le conseil nomme Keven Lussier Laplante à titre de représentant de travailleuses et travailleurs.

RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE – AVIS DE DÉNONCIATION DES ENTENTES EN VIGUEUR

Le conseil dénonce toutes les ententes auxquelles la Ville de Saint-Pie est partie et donne avis de cette dénonciation au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, à CoopTel, à la MRC des Maskoutains, aux autres municipalités membres de la MRC et à Réseau Internet Maskoutain (RIM).

MICROSOFT 365 – RENOUELEMENT DES LICENCES ET CONTRAT DE SERVICE DE CONSULTATION

Le conseil octroie le contrat pour le renouvellement des licences Microsoft 365 à la compagnie DANSLÉNUAGE.QUEBEC inc. conformément à son offre de service et octroie le contrat pour les services de consultation à la compagnie Gestion H2T conformément à son offre de service.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 43A-47, AVENUE ROY

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage détaché de 62 m.c. tandis que la norme est de 60 m.c.



VIE MUNICIPALE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 131A, AVENUE SAINTE-CÉCILE

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure pour l'installation d'un kiosque de Consignation qui sera situé à \pm 0.9 mètre du bâtiment principal et de la ligne latérale droite malgré la norme de 2 mètres.

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR LE 153, RUE SAINT-PIERRE

Le conseil accorde la demande de modification au règlement de zonage pour permettre les usages « métiers de la construction » de la classe E-1 dans la zone 407 dans laquelle est situé le 153, rue Saint-Pierre, avec la condition d'une construction au sol d'un minimum de 30% de la superficie du terrain.

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR LE 138, RUE CHARRON

Le conseil accorde la demande de modification au règlement de zonage pour permettre l'ajout d'un 2^e étage pour la propriété située au 138, rue Charron.

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR LE 2079, RANG DE LA RIVIÈRE SUD

Le conseil refuse la demande de modification au règlement de zonage pour permettre l'aménagement d'une cantine dans la zone 129, mais autorise la modification du règlement numéro 170 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de permettre l'usage « restaurant » pour la propriété du 2079, rang de la Rivière Sud.

TRAVAUX D'EMBELLEMENT DANS LES PARCS ET TERRAINS MUNICIPAUX – OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroie le contrat pour les travaux d'embellissement dans les parcs et terrains municipaux à la compagnie Serres Bousquet enr. pour un montant de 1 299.23 \$, incluant les taxes, selon la soumission présentée par monsieur Michel Bousquet en date du 21 mars 2025.

FAUCHAGE DES PANNEAUX ET GLISSIÈRES, FAUCHAGE DES LEVÉES DE CHEMIN ET AUTRES ENDROITS, FAUCHAGE DES BRETelles DU PONT – OCTROI DES CONTRATS

Le conseil octroie les contrats pour le fauchage des panneaux et des glissières, le fauchage des levées de chemin et autres endroits et le fauchage des bretelles (tournettes) du pont à M. Jean-Jacques St-Pierre aux tarifs suivants : fauchage des panneaux et glissières 52.89 \$/h, incluant les taxes, fauchage des levées de chemin et autres endroits 83.93 \$/h, incluant les taxes et fauchage des bretelles du pont 3 334.28 \$, incluant les taxes.

NETTOYAGE DES PUISARDS – OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroie le contrat pour le nettoyage des puisards à la compagnie Le Groupe ADE inc. pour un tarif horaire de 318 \$, plus taxes, selon la soumission présentée par M. Michel Chamberland en date du 21 mars 2025.

DÉBROUSSAILLAGE – OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroie le contrat pour le débroussaillage à la compagnie André Paris inc., pour un tarif horaire de 180 \$, plus taxes, selon la soumission présentée par Mme Diane Paris en date du 7 mars 2025.

ENTRETIEN DE L'AIR CLIMATISÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroie le contrat pour l'entretien de l'air climatisé des bâtiments municipaux à la compagnie Synairtech, pour les montants suivants : usine de filtration 376.33 \$, plus taxes, par visite, hôtel de ville et pavillon 388.75 \$, plus taxes, par visite et bibliothèque 362.03 \$, plus taxes, par visite.

TRAVAUX RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE, PHASE II – OCTROI DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR

Le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Bertrand Ostiguy inc., pour les travaux subventionnés (PAVL) de remplacement et de construction des conduites d'aqueduc, de canalisation de fossés, de fossés, de fondation de la chaussée, de réfection du pavage et construction d'une piste cyclable sur le rang du Bas-de-la-Rivière (entre la route Michon et le numéro civique 324) pour un montant estimé de 5 219 865 \$, incluant les taxes.

PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU (PGA-EAU) – OCTROI DU MANDAT

Le conseil octroie le mandat à la firme Tetra Tech QI inc. pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau), conformément à leur offre de service du 26 février 2025, pour un montant forfaitaire de 15 000 \$, plus taxes.

SERVICE DES LOISIRS – EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL – EMBAUCHE

Le conseil autorise l'embauche des employés pour les divers emplois à temps partiel à occuper au Service des loisirs selon la liste préparée par Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs et des communications.

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS - PROCLAMATION

Le conseil proclame la semaine du 20 au 26 avril 2025 comme étant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus afin de sensibiliser la population à l'importance de ce don de vie.

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE - PROCLAMATION

Le conseil proclame la semaine du 5 au 11 mai 2025 Semaine nationale de la santé mentale. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

SSI - EMBAUCHE

Le conseil autorise l'embauche de M. Cédric Bousquet à titre de pompier hors territoire selon la politique salariale en vigueur.

PR – DÉPART PARTIEL À LA RETRAITE

Le conseil accuse réception de la lettre M. Raymond Nadeau mentionnant qu'il ne fera plus de garde pour le Service des premiers



répondants et le remercie pour ses 15 années de loyaux services et prend acte que M. Nadeau continue à effectuer des tâches administratives pour les premiers répondants.

SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés 502 820.95 \$, remboursements d'emprunts déboursés 8 195.00 \$, salaires 212 355.55 \$.

TRANSFERT BUDGÉTAIRE

Le conseil autorise le transfert budgétaire d'un montant de 5 000 \$ du poste budgétaire « ameublement et équipement de bureau » (23-020-10-726-00) au poste budgétaire « quincaillerie, équipement et matériel » (02-130-00-641).

SÛRETÉ DU QUÉBEC – FACTURATION 2025

Le conseil autorise le paiement au ministre des Finances du Québec des deux versements de 663 236 \$ selon les dates d'échéance prescrites, représentant la part de la Ville de Saint-Pie pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2025.

EMPRISE FERROVIAIRE ABANDONNÉE – EMBRANCHEMENT SAINT-GUILLAUME – DEMANDE D'ACQUISITION

Il est résolu de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable et à madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports du Québec et vice-première ministre du Québec, de se porter acquéreur dès que possible du tronçon ferroviaire abandonné nommé Embranchement Saint-Guillaume entre Saint-Hyacinthe et Farnham, soit l'équivalent de 45,2 km, afin que les MRC des Maskoutains, de Rouville et Brome-Missisquoi puissent développer un ambitieux projet de lien cyclable en site propre à portée régionale.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Rapports annuels de performance pour l'année 2024, soit le rapport de performance des incidents et le rapport de performance en prévention pour le SSI et Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 20 mars 2025.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h26.

INFORMATIONS SUR LES SERVICES



INFO FLASH

- ➔ Le stationnement de nuit dans les rues est maintenant autorisé.
- ➔ Les toiles et la structure des abris d'auto temporaires doivent être complètement démantelés **au plus tard le 30 avril prochain.**
- ➔ Les bureaux municipaux seront **fermés lundi, le 19 mai prochain** en raison de la Fête des Patriotes.
- ➔ Ventes de garage : informations à venir le mois prochain.
- ➔ La route Michon sera ouverte au début du mois de mai selon les conditions météorologiques.

3^e VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

La Ville de Saint-Pie demande la collaboration de ses citoyens afin de s'assurer que leur compte de taxes est bien payé à temps. C'est la responsabilité de chaque citoyen de payer à l'intérieur des délais, sinon des frais (pénalités et intérêts) s'appliqueront dès la première journée de retard. De plus, nous vous précisons que les dates d'échéances sont incluses. *Si c'est votre institution financière qui paie vos taxes municipales, assurez-vous de lui faire parvenir votre compte de taxes.*

LE 3^e VERSEMENT DOIT ÊTRE PAYÉ AU PLUS TARD LE

29 MAI PROCHAIN





INFORMATIONS SUR LES SERVICES



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

→ **Vendredi 16 mai** ←

PREMIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS 2025

Consultez
votre
calendrier !



Les gros rebuts doivent être placés de façon ordonnée, en bordure de rue et avant 7 h le matin de la collecte.

Les amoncellements de petits déchets ne seront pas ramassés.

Saviez-vous que les encombrants collectés sont envoyés à l'enfouissement ?
Pensez à les donner, les vendre en ligne ou les déposer dans un écocentre !

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières, canapés, lits, bureaux, laveuses, sècheuses, toilettes, évier, jouets et équipements sportifs volumineux, tapis attachés, etc.

Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux, pneus, pierres, résidus agricoles, matériaux de construction, pièces de véhicules, appareils de réfrigération, amas de petits rebuts, béton, boîtes de carton.



www.riam.quebec
450 774-2350



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Comme par les années passées, des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendront à nouveau.

En 2025, les collectes de RDD auront lieu :

Les samedis 24 mai et 6 septembre, à Saint-Hyacinthe devant le Stade L.-P-Gaucher, de 8 h 30 à 16 h 30;

Le samedi 13 septembre, à Saint-Jude de 7 h 30 à 11 h et à Acton Vale de 13 h à 16 h 30.

Cette collecte est organisée par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et est exclusivement réservée à tous les résidents de ses municipalités membres qui sont invitées à mettre de côté leurs résidus dès maintenant et à profiter de ce service gratuit (preuve de résidence requise).

Les RDD sont principalement constitués de produits servant à l'entretien des piscines, pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, peintures, combustibles, batteries, aérosols, détachants, huiles usées, antigel et autres produits toxiques domestiques. S'ils sont jetés avec les ordures ménagères, ils endommagent de façon irréparable l'environnement.

RÉSIDUS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

Vous pouvez également y apporter vos équipements informatiques ou électroniques désuets qui seront pris en charge par une firme spécialisée.

Le succès de la collecte à trois voies nous démontre bien que les citoyens sont de plus en plus sensibles à une gestion écologique de leurs résidus domestiques. Malheureusement, on oublie trop souvent les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique, liés à l'enfouissement des RDD. Leur nom le rappelle, ces produits sont dangereux. Seuls les résidus dangereux provenant d'usages domestiques sont acceptés et aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur place.



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

CALENDRIER DE VIDANGES 2025



2025

2025: Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transport du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.

- Petit rang Saint-François
- Rang Bas-de-la-Rivière
- Rang de la Rivière Sud
- Rang de la Montagne
- Rang d'Emileville
- Route 235 (Rang Elmire, Rang Espérance)
- Rang Double
- Rang Saint-Ours
- Rang de la Presqu'île
- Grand rang Saint-Charles

ROUTE-RANG

2026

2026: Le calendrier des vidanges 2026 sera déterminé suite à la période de vidange de 2025. L'ordre des municipalités, le nombre d'installations et les routes pourraient varier en fonction de l'expérience acquise.

- Grand Rang Saint-François
- Chemin Saint-Dominique
- Rue des Bouleaux
- Rue des Pins
- Rue des Érables
- Rue de l'Aurore
- Rue Bousquet
- Rue Messier
- Avenue De Granpré
- Rue Desmarais
- Rue Saint-Jacques
- Rue Brais
- Chemin Lussier
- Rang des Grandes-Allonges
- Route 235
- Chemin Roy
- Rang de la Rivière Nord
- 3^e Rang de Milton
- Rue des Buissons
- Rue des Prés-Verts
- Rue des Trèfles
- Rue Dubois
- Rue Locas
- Rue des Merisiers
- Rue des Saules
- Rue des Pruches
- Rue de la Coulée
- Rue des Ruisseaux
- Rue des Lilas
- Rue de la Piscine
- Rue des Sous-Bois
- Rue des Tilleuls
- Rue des Cèdres
- Rue des Sociétaires
- Rue des Bâtisseurs
- Rue des Pionniers
- Rue des Fondateurs
- Rue des Patriotes



Du 4 au 23 juillet 2025

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE SERA EXIGÉE.

PROCUREZ-VOUS UN PLANT D'ARBRES... PLANTEZ LA VIE!

La Ville de Saint-Pie procédera à la remise de plants d'arbres aux citoyens de la ville. Ces arbres sont offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et distribués par « Les Clubs 4-H du Québec inc. ».

LA DISTRIBUTION AURA LIEU :
Le samedi 10 mai 2025 de 9 h à 12 h
à l'hôtel de ville
77, rue Saint-Pierre (garage municipal)

Ces plants d'arbres* sont remis gratuitement dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts. Il est bon de se rappeler que l'objectif principal de ce projet est de sensibiliser et d'éduquer la population québécoise à l'importance et au respect de l'arbre ainsi que de notre patrimoine forestier. Une invitation toute particulière est adressée à nos riverains désireux de préserver les berges et combattre l'érosion.
*Les essences seront connues uniquement au moment de la distribution.



Le saviez-vous?

De nombreux aliments et cultures dont nous dépendons ont besoin de la pollinisation des abeilles. C'est le cas notamment de nombreux fruits et légumes ainsi que des amandes, du lin, du sarrasin et du tournesol. Inversement, les abeilles ont également besoin du pollen des fleurs pour survivre. Nous vous encourageons à fleurir vos cours pour le bien des abeilles et le plaisir des yeux.



**Semences de fleurs
GRATUITES**



LA VILLE SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Si les arbres ne sont pas reçus à la date prévue, la distribution se fera le samedi suivant, soit le 18 mai. Consultez la page web, la confirmation de date y sera inscrite. **Au moment de la parution du journal, nous n'avons encore reçu aucune confirmation du ministère nous fournissant des plans d'arbres. Contactez l'hôtel de ville la semaine avant la distribution afin de vous assurer de leur réception.**



INFORMATIONS SUR LES SERVICES

STATIONNEMENT DE REMORQUES À LA DESCENTE DE BATEAU

**LES VIGNETTES SONT EN VENTE
DÈS MAINTENANT!**

L'application du règlement 259 se fait dès le 1^{er} mai de chaque année, jusqu'à la fermeture de la descente de bateau :

STATIONNEMENT PAYANT :

- Tous les véhicules avec remorque voulant avoir accès au stationnement de la descente de bateau doivent utiliser une vignette de stationnement annuelle valide ou une vignette journalière valide.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT ANNUELLE :

- La vignette annuelle est valide du 1^{er} mai au 31 octobre.
- Résidents de la Ville de Saint-Pie : gratuite
- Non-résidents : 150 \$ plus taxes
- Le certificat d'immatriculation de la remorque livré par la SAAQ devra être présenté au moment de l'achat de la vignette, ainsi qu'une preuve de résidence pour les résidents.
- Point de vente : hôtel de ville durant les heures d'ouverture ou par la poste en remplissant le formulaire disponible au www.villest-pie.ca. Paiement par débit, argent comptant ou chèque.
- La vignette annuelle devra être placée bien à la vue et collée sur la remorque.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT JOURNALIÈRE :

- Valide pour une journée seulement
- Résidents de la Ville de Saint-Pie : gratuit*
- Non-résidents : 30 \$ plus taxes
- Pour l'année 2025, les vignettes journalières pourront être procurées aux endroits suivants autorisés par la Ville de Saint-Pie. Les modalités de paiement sont à la discrétion des commerces :

- Hôtel de ville situé au 77, rue Saint-Pierre
- Dépanneur Marché Soleil Chanceux (Harnois) situé au 329, rue Notre-Dame
- Marché Tradition situé au 131-A, avenue Sainte-Cécile

*Un résident faisant l'achat d'une vignette journalière ailleurs qu'à l'hôtel de ville devra déboursier des frais de 30 \$ plus taxes, puis se faire rembourser la totalité à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture après vérification des documents suivants : vignette journalière achetée, # d'immatriculation, preuve de résidence et preuve d'achat.

REMBOURSEMENT :

- Les vignettes de stationnement ne peuvent être remboursées.

NON-TRANSFÉRABILITÉ :

- La personne titulaire d'une vignette de stationnement ne peut transférer sa vignette autocollante à quiconque. S'il survient un changement de remorque ou de véhicule, il est de la responsabilité du détenteur d'aviser les autorités municipales pour obtenir une autre vignette.

AMENDE :

- Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement numéro 259 commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende de 200 \$, et ce, autant dans le cas d'une personne physique que d'une personne morale. Chaque jour pendant lequel une contravention au présent règlement dure ou subsiste, constitue une infraction distincte et séparée.

SERVICE DE SUPPRESSION DE BOITES AUX LETTRES

*Vous ne vous servez plus de votre boîte aux lettres? Améliorons la sécurité routière !
La Ville de Saint-Pie procédera au retrait de votre boîte aux lettres si vous le désirez !*

Depuis quelques années nous remarquons que plusieurs boîtes aux lettres en bordure de la route ne sont plus utilisées.

Afin d'améliorer la sécurité routière et de faciliter le déneigement, la Ville de Saint-Pie offre à ceux qui le désirent, le retrait de votre boîte aux lettres, ainsi que la restauration de l'accotement.

Il suffit de remplir le formulaire papier ou de fournir les informations par courriel à st-pie@villest-pie.ca afin que votre boîte aux lettres soit retirée de l'accotement.

*****TOUTES VOS DEMANDES SONT PRISES
EN NOTE ET SERONT EFFECTUÉES
AU COURS DE L'ÉTÉ.**

GRATUITEMENT!



FORMULAIRE

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0 ou par courriel au st-pie@villest-pie.ca

Nom :

Adresse :

- Oui, je veux faire retirer mon installation de boîte aux lettres
- Je veux garder les pièces qui seront retirées
- La Ville peut se départir des pièces retirées

Signature :





VISITES RÉSIDENTIELLES

2025

Le Service de sécurité incendie procédera à la vérification des avertisseurs de fumée dans une partie des résidences de Saint-Pie, conformément aux schémas de couverture de risque. Les visites seront complétées de **mai à décembre 2025, entre 10h et 20h** selon la disponibilité des pompiers. Lors des visites, d'autres points de vérification seront complétés en vue de maximiser votre sécurité résidentielle : le dégagement de l'entrée électrique, la présence et le fonctionnement des avertisseurs de monoxyde de carbone, les extincteurs portatifs, les foyers extérieurs ainsi que la visibilité des adresses civiques de la voie publique.

Au plaisir de vous rencontrer!

Les voies de circulation ciblées cette année sont les suivantes :



RANG DOUBLE
RANG SAINT-OURS
ROUTE 235
RANG DE LA PRESQU'ÎLE
RUE PLAMONDON
RUE ERNEST-DESPARS
RUE DESNOYERS
RUE MARTIN
RUE BONIN
RUE LAFONTAINE
AVENUE GARNEAU

RUE PANET
RUE BERNARD
RUE BISTODEAU
RUE DOLLARD
RUE SAINTE-ANNE
RUE DU ROSAIRE
RUE BEAUDRY
RUE LACASSE
RUE NICHOLS
RUE DU PARC
RUE ALFRED-BENOIT

RUE ARTHUR-TÉTREAU
RUE CHAPUT
RUE SANSOUCY
RUE SAINT-JEAN
RUE GEORGES-NOLIN
RUE SAINT-JEAN BAPTISTE
RUE SAINT-LOUIS
AVENUE MONTCALM
RUE CHARRON

Feu à ciel ouvert

Brûlez les branches, pas les règles



Lorsque le printemps arrive et que la neige laisse place à la végétation, les risques d'incendie augmentent. Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert? Un feu à ciel ouvert est tout feu brûlant sans pare-étincelles ou tout feu qui pourrait se propager librement.

Les conditions printanières rendent la forêt particulièrement vulnérable. En raison de la sécheresse des éléments au sol (branches, feuilles, herbes), un feu peut plus facilement s'y propager.

Pour pouvoir brûler vos matières organiques, il est obligatoire de demander un permis de brûlage au Service de sécurité incendie à l'hôtel de ville de Saint-Pie. Le permis sera accordé en fonction du règlement municipal 276 concernant la sécurité et la prévention incendie et de la recommandation en cours de la SOPFEU.

IMPORTANT : Pour savoir s'il y a des interdictions de feu à ciel ouvert pour la municipalité de Saint-Pie, vous pouvez contacter l'hôtel de ville de Saint-Pie au 450-772-2488 ou par courriel à prevention@villest-pie.ca. Vous pouvez également consulter le site Internet de la SOPFEU.

AJOUT DE ROCHES AU PARC À CHIENS

L'ajout de roches au parc à chiens suscite actuellement des discussions parmi les utilisateurs du parc. Plusieurs utilisateurs sont satisfaits de leur présence alors que d'autres s'expriment sur leur potentiel dangerosité. Si la Ville a fait l'ajout de ces roches, c'est **suite à une demande formulée par les citoyens membres du comité** du parc à chiens. Les principaux objectifs derrière la présence de ces éléments sont les suivants :

- Offrir des cachettes aux chiens plus nerveux et anxieux
- Ajouter des éléments naturels sur lesquels les chiens peuvent grimper/jouer

Récemment, la Ville de Saint-Pie a tenu une rencontre de comité du parc à chiens et la présence des roches a été abordée de nouveau. Les citoyens membres du comité ont maintenu leur position comme quoi la présence des roches complétait bien l'aménagement du parc et n'était pas problématique, soulignant de ce fait la présence du **mobiliier en béton** (tables, bancs et poubelles), des **arbres**, des **clôtures** et même des **autres chiens présents au parc**, qui sont aussi des éléments avec lesquels un chien pourrait potentiellement se blesser en jouant. Les conseillers municipaux qui ont assisté à la rencontre ont exprimé leur accord avec les membres du comité et ont décidé de laisser les roches sur le site du parc à chiens **pour le moment**.

Le parc à chiens est une infrastructure publique ouverte à tous. La Ville a la responsabilité et le souci d'offrir des infrastructures adéquates pour ses utilisateurs. Toutefois, l'évaluation des risques et des dangers peut être subjective à chaque utilisateur, de sorte qu'un même élément pourrait être jugé dangereux pour l'un et inoffensif pour l'autre. Ainsi, tel que mentionné dans le Code de bonne conduite du parc à chien :

Fréquenter un parc à chiens comporte des risques, car les animaux demeurent imprévisibles. En ce sens, aucun recours ne pourra être entrepris contre la ville de Saint-Pie advenant un incident ou un accident. Le gardien de chien doit assumer la responsabilité légale de son chien ainsi que des dommages causés.



UNE PRISON SANS BARREAUX À SAINT-PIE

Au début des années '60s, les prisons à travers tout le pays débordent. Bien au fait de la situation, le gouvernement de John Diefenbaker reconnaissait que le degré de dangerosité des détenus n'est pas homogène et qu'il n'est pas sain de mêler toutes ces personnes dans le même genre d'institutions.

Avec l'aide de son ministre Davie Fulton, ils élaborent un plan pour établir neuf institutions du genre "prison sans barreaux" où les détenus habiteront des centres à sécurité moyenne qui les formeront par divers programmes à acquérir certaines habilités en vue de leur remise en liberté.

Le 16 septembre 1961, en vue de cette décentralisation du système pénitentiaire, l'Honorable Davie Fulton, ministre de la Justice dans le cabinet de l'honorable John Diefenbaker, et de M. Théo Ricard, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, au cours d'une cérémonie marquant l'inauguration, à Saint-Vincent-de-Paul, de la première école française d'entraînement pour le personnel de pénitenciers, annonce qu'une de ces institutions pénales, dite de sécurité moyenne, serait bientôt érigée dans la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot.

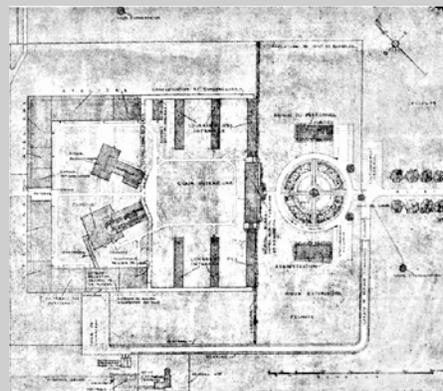
Le 15 octobre suivant a lieu à Saint-Pie l'inauguration officielle du nouveau bureau de poste de la rue Salaberry. Le député M. Théo Ricard annonça que le centre de réhabilitation projeté se trouvera dans les limites de la paroisse de Saint-Pie de Bagot. Évalué à \$4,500,000, le projet est le plus grandiose que le gouvernement d'Ottawa n'ait jamais accordé à la région maskoutaine. Le seul personnel de l'institution touchera environ un million de dollars par année, en traitements et salaires. C'est autant d'argent qui circulera dans la région. Non seulement des familles entières vivront de l'institution, mais celle-ci sera une clientèle d'importance pour les commerçants de Saint-Hyacinthe, Saint-Pie et autres endroits.

18 juin, pour la réélection du gouvernement Diefenbaker mais très minoritaire.

Le gouvernement fédéral acheta à cette fin quatre terres dans le Grand rang Saint-François, dans les limites de Saint-Pie, de MM. Paul Charron, Raymond Chaput, Charles-Henri Turcotte et Edmond Bousquet. Il en a coûté un prix global de \$83,000.



Achat des quatre terres en novembre 1962. Assis, MM. Charron, Chaput, Turcotte et Bousquet. Debout, MM. Dumont, St-Cyr, Aubut, Barthélémy St-Pierre, Théo Ricard et Bernard Proulx



Centre de réhabilitation projeté pour Saint-Pie, plans et devis de M. S.A. St-Cyr.



Divers travaux dans l'aménagement des terrains sont dès lors entrepris dont l'étude de la nappe phréatique. L'apport d'eau ne semble pas adéquat. Le 30 mai 1962, le ministre Fulton est à Saint-Pie et rencontre le maire Bernard Proulx à savoir si la municipalité du village serait en mesure de suppléer au besoin en eau d'au moins 100,000 gallons par jour. Le village répondit positivement et une entente sera conclue avec Ottawa pour les besoins en eau.

Une nouvelle campagne électorale eut lieu en avril 1963 et le gouvernement davantage minoritaire tomba après s'être accroché plusieurs jours au pouvoir. M. Lester B. Pearson et les libéraux les remplaça.

En juillet, une nouvelle d'Ottawa réduisit en cendres le projet du Centre de Réhabilitation de Saint-Pie sous prétexte qu'à la suite de l'émeute qu'avait vécue le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, peu avant, il devenait urgent de construire deux prisons à sécurité maximum et qu'elles seraient construites sur la rive nord du Saint-Laurent.

Ces événements eurent lieu au milieu d'une campagne électorale qui se solda, le

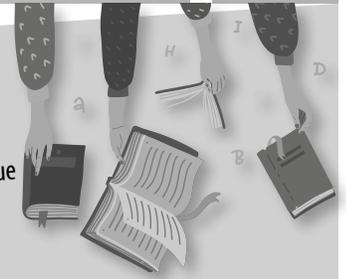
RESPONSABLE : MARTINE GARON
450-772-2332

BIBLIOTHÈQUE



NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au www.villest-pie.ca sous l'onglet **Service des loisirs**, cliquez sur **Bibliothèque** pour accéder au catalogue en ligne.



HEURE DU CONTE 14 MAI À 18 H 30



14 MAI - 18H30
À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Venez voir ce que Karen, Priscilla et Marjorie vous ont préparé pour la **dernière heure du conte de la saison**. Tu aimes beaucoup les histoires et tu as entre 3 et 8 ans, viens nous rejoindre à la bibliothèque pour cette activité. C'est gratuit et amusant!

CLUB DE LECTURE ADULTES

Vous avez le goût d'échanger et de partager vos impressions sur des lectures que vous faites? Participez aux rencontres du club de lecture pour adultes qui se déroulent à la bibliothèque municipale. Ces rencontres ont lieu aux 6 semaines et elles permettent de créer des liens entre lecteurs qui partagent souvent la même passion. Des choix de lecture sont proposés soit par auteur, par thème ou par genre littéraire. C'est l'occasion de trouver des lectures pertinentes et inspirantes en plus de découvrir de nouveaux livres et de nouveaux auteurs. Le tout se déroule dans la bonne humeur.

Si vous êtes intéressé à participer au Club, contactez Jacinthe Martin au 450-261-6268



UNE NAISSANCE UN LIVRE

Il n'est jamais trop tôt pour lire avec son enfant! En effet, les nombreux bienfaits de la lecture influenceront positivement son développement. En voici d'ailleurs quelques-uns : se familiariser avec les lettres, les couleurs, les formes, les chiffres et les émotions, acquérir des notions de vocabulaire et de langage, mieux maîtriser les notions d'espace et de temps, structurer sa pensée, et même développer sa capacité à entrer en relation avec les autres de façon plus organisée.

Les nouveaux parents qui abonneront leurs enfants de moins d'un an à la *bibliothèque municipale* auront accès à la trousse du parfait bébé-lecteur dans le cadre du programme **Une naissance un livre** de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ).

Entièrement gratuit, le programme **Une naissance un livre** vise à favoriser la lecture dès le plus jeune âge et à encourager la fréquentation de la bibliothèque publique en famille. Il met en valeur les créatrices et créateurs d'ici, positionne le livre comme un jouet riche pour développer les connaissances des tout-petits, en plus de garantir l'accès à toutes les ressources disponibles dans les bibliothèques publiques.

BRIDGE

Vous aimeriez apprendre les règles du Bridge et vous joindre au club de Bridge de Saint-Pie? Le Club vous propose des séances qui vous permettront d'apprendre et de jouer dans un environnement convivial. Les rencontres ont lieu le jeudi à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale.

Contactez Jacinthe Martin au 450-261-6268

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2025

Club
de lecture
d'été
TD



Le Club se déroulera à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque le **mercredi en avant-midi à partir du mercredi 9 juillet jusqu'au 13 août**.

Nous vous proposerons des suggestions de lecture, des activités pour bricoler et s'amuser. C'est une belle façon d'encourager les enfants à continuer de lire pendant l'été.



Vente de livres à petits prix

Préparez et apportez vos sacs à emplettes! La vente de livres presque neufs se déroule à partir du mardi 3 juin durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Une belle variété de documents retirés de la collection ou reçus en dons seront mis en vente à petit prix.

*Premiers arrivés, premiers servis!
Argent comptant seulement*



LOISIRS ET CULTURE

INSCRIPTIONS EN COURS...

**18 au 22
AOÛT 2025**

CAMP SPORTS

AVEC SONIA GIROUARD,
SÉBASTIEN PINARD ET KEVIN VALCOURT,
enseignants en éducation physique
*En partenariat avec le Service des loisirs
de la Ville de Saint-Pie*

RABAIS FAMILLE!

*Rabais de 5 \$ sur l'inscription du 2^e enfant et plus
d'une même famille, valide uniquement sur le forfait complet.

INSCRIPTIONS

Dès le **5 mai à 10h**, via notre plateforme d'inscription Qidigo.

HORAIRE | De 8 h à 15 h

SERVICE DE GARDE EN OPTION | 15 h à 17 h

Il faut un minimum de 20 enfants pour ouvrir le service de garde.

Retards : à partir de 17 h 05, des frais de retard s'appliqueront, à raison de 5 \$ par enfant par tranche de 5 minutes.

LIEU

Lieu d'accueil (arrivées et départs) :
Centre sportif et culturel (50, avenue Garneau).

Dans la journée, les groupes se déplaceront au terrain des loisirs selon la température.

COÛTS

- Minimum de 60 jeunes pour que le camp ait lieu.
- Forfait semaine complète* (5 jours) : 110 \$ incluant le vendredi dîner pizza.
- À la journée : 35 \$
- Service de garde : 7 \$ par jour

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paielement en ligne par Qidigo: Interac, Visa ou Mastercard

REMBOURSEMENT

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le **8 août 2025 midi**. Seules exceptions : la place est déjà comblée par un autre enfant sur la liste d'attente ou sur présentation d'un papier médical. Des frais de 10 \$ seront appliqués. Aucun remboursement ne sera effectué pour un enfant qui doit rester à la maison en raison de symptômes s'apparentant à une pathologie infectieuse.

INFOS PERTINENTES

- Les enfants devront apporter un dîner froid, des collations et une bouteille d'eau.
- Habillement et chaussures de sport exigés. Crème solaire, maillot de bain et serviette.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Avoir fréquenté l'école au Cœur-des-Monts, pour l'année scolaire 2024-2025.
- L'enfant doit bien fonctionner en grand groupe.
- L'enfant doit avoir un intérêt pour le sport.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS AU 450 772-2488, POSTE 236 OU COORDO.LOISIRS@VILLEST-PIE.CA



INSCRIPTIONS 2025 AU CAMP OURAGAN

Camp de jour offert du 25 juin au 15 août par le Service des loisirs de la Ville de Saint-Pie.

S'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans. Les enfants de 5 ans devront avoir fréquenté la maternelle 5 ans durant l'année scolaire 2024-2025.

Les élèves ayant fréquenté la maternelle 4 ans ne seront pas admissibles au camp de jour Ouragan. Le Centre de la Famille St-Pie ouvrira un camp de jour spécifiquement pour les élèves de la maternelle 4 ans.

→ **INSCRIPTION DU 23 avril 10 h au 2 mai, via notre plateforme d'inscription Qidigo**

→ Étant donné le nombre limité de places, le camp Ouragan est réservé aux résidents de Saint-Pie.

→ Toute personne rencontrant des difficultés techniques avec la plateforme pourra obtenir un soutien en appelant au **450-772-2488 poste 227**



MODALITÉS DE PAIEMENT

Notre plateforme d'inscription est dotée d'un paiement en ligne. Un paiement sera donc exigé à l'inscription.

Il sera possible de payer votre facture du camp de jour en totalité ou en 3 versements.

- 1^{er} versement, à l'inscription (40 %)
 - 2^e versement, 23 mai (30 %)
 - 3^e versement, 20 juin (30 %)
- Les versements 2 et 3 se prendront automatiquement, aux dates inscrites plus haut, selon la méthode de paiement initiale (débit préautorisé ou crédit).

MODALITÉS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION ANNULATION D'UN SÉJOUR

Toute demande d'annulation pour un séjour au camp de jour doit être adressée par courriel à coordo.loisirs@villest-pie.ca ou par téléphone au 450-772-2488 p. 227.

La date limite pour annuler un séjour est le **1^{er} juin** de chaque année.

Des frais d'administration de 10\$ par enfant pour chaque séjour annulé s'appliquent.

Pour plus d'information, référez-vous au guide du parent ou à votre reçu d'inscription.

SÉJOURS	DATES	TEMPS PLEIN DU LUNDI AU VENDREDI			TEMPS PARTIEL DU LUNDI AU MERCREDI		
		CAMP DE JOUR (8 H 30 À 16 H)	SERVICE DE GARDE		CAMP DE JOUR (8 H 30 À 16 H)	SERVICE DE GARDE (LUNDI AU MERCREDI)	
			6 h 30 à 8 h 30	16 h à 17 h 30		6 h 30 à 8 h 30	16 h à 17 h 30
Semaine 1	25 au 27 juin	70 \$	14 \$	14 \$	N/D	N/D	N/D
Semaine 2 *	30 juin au 4 juillet	90 \$	20 \$	20 \$	70 \$	14 \$	14 \$
Semaine 3	7 au 11 juillet	90 \$	20 \$	20 \$	70 \$	14 \$	14 \$
Semaine 4	14 au 18 juillet	90 \$	20 \$	20 \$	70 \$	14 \$	14 \$
Semaine 5	21 au 25 juillet	90 \$	20 \$	20 \$	70 \$	14 \$	14 \$
Semaine 6	28 juil. au 1 ^{er} août	90 \$	20 \$	20 \$	70 \$	14 \$	14 \$
Semaine 7	4 au 8 août	90 \$	20 \$	20 \$	70 \$	14 \$	14 \$
Semaine 8	11 au 15 août	90 \$	20 \$	20 \$	70 \$	14 \$	14 \$

RABAIS FAMILLE OFFERT (plus de détails sur notre site web)

* Ouvert le 1^{er} juillet 2025

*** Nouveauté 2025*** Cette année, toutes les activités spéciales ainsi que les fournisseurs de service sont inclus dans le tarif d'inscription. Il n'y aura pas de sortie à l'extérieur du camp de jour sollicitant un montant supplémentaire.

► Pour toute autre question, n'hésitez pas à vous référer à notre site web ou à communiquer avec le Service des loisirs par téléphone au 450 772-2488 poste 227 ou par courriel à coordo.loisirs@villest-pie.ca





ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX 2025

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES*!

*Exceptions : nourriture, breuvages et tournois.



WWW.VILLEST-PIE.CA



SAMEDI 7 JUIN - DESCENTE DE BATEAU SAINT-PIE

ACTIVITÉ DE PÊCHE EN HERBE

Activité offerte par le Club de Chasse et Pêche Maska Inc.

Pour plus d'infos,
visitez leur site Internet : www.clubdechasseetpechemaska.com

SAMEDI 21 JUIN - TERRAIN DES LOISIRS
DE 9H À 1H

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-PIE

Tournoi de balle de rues
Zone familiale et kermesse
Tatouage au airbrush
Spectacle de Kiro
Chansonnier
Band principal : Volume 10

1h Fermeture du site
Bar (\$)
Présence de Queues de castor (\$)



MERCREDI 2 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS
18H30 À 21H

SOIRÉE DANSE COUNTRY AVEC MICHAËL COTNOIR

Ouvert à tous! Aucune inscription ni tarification.

GRATUIT!



SAMEDI 5 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS
DE 9H À 12H

FIESTA DES TOUT-PETITS

NOUVEAU!

Jeux et animations adaptés pour les petits, d'âge préscolaire. Espace pour mamans, gracieuseté du Centre de la famille St-Pie.



MERCREDI 9 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS
17H À 21H30

SOIRÉE DANSE COUNTRY AVEC MICHAËL COTNOIR AVEC CORNET EN CAVALE

18h30 à 21h30 sur la patinoire multifonctionnelle

Ouvert à tous! Aucune inscription ni tarification.

Présence de Cornet en cavale de 17h à 21h30 au terrain des loisirs!
Délices glacés et autres surprises en vente (\$).



SAMEDI 14 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS
21H

SPECTACLE DE MUSIQUE (BAND)

TOURNOI : 13-14-15 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS

TOURNOI DE BALLE FAMILLE ET ENTREPRISE

Dans le cadre du Tournoi de balle famille et entreprise organisé par Nancy Maynard et France Griggs en collaboration avec le Centre de la famille St-Pie, la Ville de Saint-Pie vous offre un spectacle du groupe Les Sans-Arrêt.

Autres activités par les organisatrices du tournoi :
Zone jeunesse avec jeux, feux d'artifice, nourriture et alcool en vente.





SAMEDI 9 AOÛT - TERRAIN DES LOISIRS
**BAND DE MUSIQUE HOMMAGE
A FRANCIS RAVENELLE**

TOURNOI : 8-9-10 AOÛT- TERRAIN DES LOISIRS
**TOURNOI DE BALLE
OLIVIER BEAUDRY**

La Ville de Saint-Pie est honorée de s'associer à l'organisation d'Olivier Beaudry et de participer financièrement pour vous offrir un spectacle en hommage à quelqu'un de chez nous.

SAMEDI 23 AOÛT - TERRAIN DES LOISIRS
11H À 22H

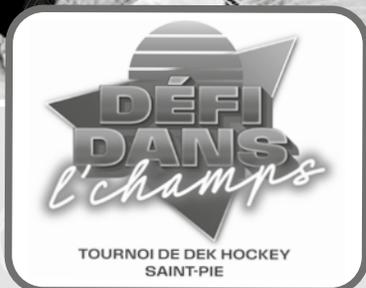
**COMPÉTITION DE POMPIERS
DE SAINT-PIE
ET FÊTE FAMILIALE**

Des équipes de pompiers des casernes de la région vont s'affronter en participant à des épreuves physiques et captivantes.

Sur place il y aura :

- Animations et prix à gagner durant la compétition
- Jeux gonflables et maquillage (zone jeunesse)
- Cantine mobile et bar
- Spectacle Hommage à Blink 182 en soirée
- Feux d'artifice pour clôturer l'événement

Venez encourager nos pompiers de la Caserne 15 de Saint-Pie!



SAMEDI 13 SEPTEMBRE - SURFACE DE DEK HOCKEY

**DÉFI DANS L'CHAMPS
3^E ÉDITION**

TOURNOI DE DEK HOCKEY SAINT-PIE

- ★ Inscription requise (\$)
- ★ Tournoi mixte et concours d'habiletés pour les 16 ans et plus
- ★ Détails à venir sur les réseaux sociaux
- ★ Breuvages et nourriture en vente (\$)

** Tous les profits amassés serviront à financer les événements gratuits offerts par le Service des loisirs.*



**La Popote
roulante**
Propulsée par Desjardins

SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS CHAUDS ET CONGELÉS À PRIX ABORDABLES

Destiné à des personnes âgées
ou en perte d'autonomie habitant
sur le territoire de la MRC des
Maskoutains



Consultez notre calendrier de menus
et la liste de nos produits congelés

Une initiative du
Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe
cbsb.ca

**Les repas chauds
comprennent**
8,75\$* soupe
plat principal
dessert
*Prix sujet
à changement

**COMMANDE
ET LIVRAISON**
DU LUNDI AU VENDREDI
450 773-4966 POSTE 1035

S Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe

09-24

LIGUE DE PÉTANQUE

INSCRIPTION POUR LA
PÉTANQUE DE SAINT-PIE

Notre saison débute
le 6 mai 19 h
au terrain des loisirs
et se terminera le 26 août.
Assurez-vous
d'être sur place
et inscrit avant 18 h 45.

Information:
Reynald Pomerleau
au 450 772-2904

DÉCOUVREZ NOS DÉLICIEUX PRODUITS CONGELÉS



**La Popote
roulante**
Propulsée par Desjardins

Savoureux, nutritifs et économiques,
nos produits congelés représentent une
belle alternative pour les soupers et les
fins de semaine.

COMMANDE ET LIVRAISON*

* Livraison offerte aux utilisateurs de
la Popote roulante

450 773-4966
poste 1035

Une initiative
du Centre de bénévolat de
Saint-Hyacinthe

S Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe

PLATS PRINCIPAUX	FORMAT	PRIX
Boulettes de bœuf aux pêches	450 g	9,00 \$
Boulettes de bœuf aux pêches	900 g	17,00 \$
Ketchup aux fruits	250 ml	5,00 \$
Pâté au poulet (cuit)	225 g	5,00 \$
Pâté au poulet (non cuit)	1 kg	15,00 \$
Pâté au saumon (cuit)	225 g	5,50 \$
Pâté au saumon (non cuit)	1 kg	16,50 \$
Sauce à spaghetti	450 g	8,50 \$
Sauce à spaghetti	900 g	15,00 \$
Ragoût de boulettes et pattes de cochon	450 g	9,00 \$
Ragoût de boulettes et pattes de cochon	900 g	17,00 \$
Tourtière (cuite)	225 g	5,00 \$
Tourtière (non cuite)	1 kg	15,00 \$
DESSERTS	FORMAT	PRIX
Carré aux dattes	830 g	8,50 \$
Gâteau aux carottes	620 g	9,00 \$
Pouding chômeur	650 g	8,50 \$
Tarte au gruau	185 g	5,00 \$
Tarte au gruau	650 g	10,00 \$
Tarte au sucre	185 g	5,00 \$
Tarte au sucre	650 g	11,00 \$



VIE COMMUNAUTAIRE

fadoq

SAINT-PIE

301 rue Notre-Dame

Bonjour à tous

Nos activités se déroulent au 301 rue Notre-Dame, Saint-Pie.

BINGO

le **lundi 21 avril 2025 à 19 h**

Nous vous attendons en grand nombre

Le café, les croustilles et les grignotines sont vendues sur place. Bienvenue à tous (18 +)

Informez-vous auprès de Johanne au 450 230-1395

CARTES

Nous jouons au whist **tous les lundis 13 h 30.**

Collation faite maison et prix de participation pour tous

Ambiance amicale alors nous vous invitons à vous joindre à nous

LOCATION

de salle pour toute occasion (réunion, funérailles, rencontre famille, repas de fête anniversaire, mariage, avec ou sans repas)

REJOINDRE Grégoire Couture
(450) 779-1260 ou (450) 230-1395

COURS

de danse Country **tous les lundis soirs 19 h**



CERCLE des fermières

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE :

14 mai 2025 à 14h30

En mai, en plus de la réunion habituelle, nous soulignerons la Fête des mères par un **souper-rencontre le 14 mai au restaurant le 235 vers 14h30.**

Bienvenue à toutes nos membres

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy
au **450-772-2741**

**VENTE SPÉCIALE LE SAMEDI SEULEMENT :
SAC DE VÊTEMENTS À MOITIÉ PRIX**



**301C, RUE NOTRE-DAME,
COUR ARRIÈRE RUE ROY**
Johanne St-Pierre : **450 772-5574**
Local les mardis : **450 772-5333**

LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous.** Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts 1 \$/livre.



**POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES,
APPELER AVANT DE VOUS RENDRE**

Clinique d'impôt 2025

du Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe

Quand : 3 mars au 30 avril
(lundi au jeudi)

Où : Galeries St-Hyacinthe

Prenez un rendez-vous au 450-773-4966
Poste 1021

Préparation des impôts
Service gratuit!



Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe

Recevez les montants
auxquels vous avez droit.
Un bénévole vous y aidera.





NOS ORGANISMES LOCAUX



	CATÉCHÈSE Mme Karmen St-Pierre	450 772-1052
	ENTRAIDE ST-PIE M. Claude Cloutier (mardi) Mme Johanne St-Pierre	450 772-5333 450 772-5574
	CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE	450 772-6828
	FADOQ Mme Jacqueline Therrien Lachance	450 772-5226
	CERCLE DE FERMIERES Mme Thérèse Sansoucy	450 772-2741
	CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE	450 773-4966 #35
	CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958 M. Patrice Caya	450 772-6349
	LIGUE DE BALLE FÉMININE Mme Ariane Beaudry	450 388-0089
	CHORALE ST-PIE Mme Roseline Poirier	450 502-5106
	LIGUE DE BALLE DU VENDREDI M. Claude Clavet	450 502-2778
	CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE Secrétariat	450 772-2440
	LIGUE DE PÉTANQUE Reynald Pomerleau	450 772-2904



70 av. Saint-François, Saint-Pie
450 772-6828
www.centredelafamillestpie.com
Surveillez notre page



- **6 mai** : dans le cadre des services aux aînés, aura lieu une conférence donnée par Nathalie Lapointe, pharmacienne, à la salle communautaire de l'Ombre des Pins. Gratuit et ouvert à tous!
- **6 mai** : début des ateliers Bébé et moi!
- **16 mai** : Bingo au profit du Centre de la Famille
- **23 mai** : aura lieu une sortie au cinéma/ciné-parc selon la température dans le cadre de l'Espace Ados
- **24 mai** : Sortie en famille à l'éco-pêche du Mont Saint-Grégoire
- **31 mai** : aura lieu un atelier en famille en collaboration avec le CCCPEM sur la plantation des jardins

**POUR ACCÉDER FACILEMENT
À NOTRE SITE WEB**



Soirée

BINGO

N37

G52

I21

B8

Tous les profits iront au

pour soutenir la mission de l'organisme

Vendredi 16 mai 2025 18+

Salle de la FADOQ St-Pie
301 rue Notre-Dame
Saint-Pie

*** Moitié/Moitié*
Brevages et chips
en vente sur place**

Prix: 20\$ (payable aux portes)
Ouverture des portes : 18h00
Début des jeux: 19h00

*** Tampon encreur prêté
**1 pad de 10 feuilles
(12 cartes par feuille)**



Votre calendrier - MAI 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
<p>O = Organique R = Recyclable D = Déchet</p>							
4	5 FADDOQ : CARTES INSCRIPTIONS AU CAMP SPORTS	6 Centre de la famille : Service aux aînés et Bébé et moi! Entraide : ouvert 13 h à 16 h Début Ligue de pétanque Conseil municipal Séance à 19 h		7	8 Collecte de matières organiques O	9 Collecte de matières recyclables R	10 DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES À L'HÔTEL DE VILLE (GARAGE MUNICIPAL) DE 9H À 12H
11 Plaine lune	12 FADDOQ : CARTES	13 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	14 Cercle des fermières : Réunion mensuelle	15 Collecte de matières organiques O	16 COLLECTE DE GROS REBUTS BINGO AU PROFIT DU CENTRE DE LA FAMILLE Collecte de déchets D	17	
18	19 FADDOQ : BINGO + CARTES BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS / Journée nationale des patriotes	20 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	21 Heure du conte	22 Collecte de matières organiques O	23 Centre de la famille : Espace Ados Collecte de matières recyclables R	24 COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX À SAINT-HYACINTHE Centre de la famille : Sortie en famille	
25 FADDOQ : CARTES	26 FADDOQ : CARTES	27 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	28	29 ÉCHÉANCE DU TROISIÈME VERSEMENT DE TAXES Collecte de matières organiques O	30 Collecte de déchets D	31 Centre de la famille : Atelier de plantation de jardins	